

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 84 (1948)  
**Heft:** 1

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

**PARTIE CORPORATIVE :** *Aux membres de la S. P. R. — Souhais. — Vaud : Régime provisoire des traitements et contributions aux caisses de retraite pour le début de l'année 1948. — Communications du Comité central. — Communication importante. — Section de Vevey. — Yverdon. — Concours de l'École Normale. — Genève : U. I. G. : Section des messieurs. — La grande affaire du cours de moniteurs. — Neuchâtel : Remerciements. — S. P. J : Appel à tous les membres.*

**PARTIE PÉDAGOGIQUE :** *L'arboriculture valaisanne. — H. Jeanrenaud : Miettes d'histoire : Le canal d'Enteroches. — Avis aux collègues vaudois. — Bibliographie.*

## PARTIE CORPORATIVE

### AUX MEMBRES DE LA S. P. R.

Le Bulletinier présente à tous ses correspondants — eux qui sont à la peine — et à tous ses lecteurs — eux qui ont tout le mérite — ses meilleurs vœux pour l'an qui vient de commencer.

Puisse le Bulletin leur apporter, semaine après semaine, une belle moisson de bonnes nouvelles !

Puisse notre école marcher de progrès en progrès !

Puisse notre effort être toujours mieux compris et apprécié !

Puisse notre S.P.R. unir toujours plus fermement le faisceau de nos bonnes volontés !

G. W.

### SOUHAITS

Bonne année à vous tous, mes compagnons de peines,  
 Vous, copains d'autrefois, jeunes instituteurs,  
 Ou charmantes collègues, aux sourires de reines,  
 Bonne année à vous tous, vieux et jeunes lutteurs !

Quelques jours de répit, et, l'âme plus sereine,  
 Du sage, observant la prudente lenteur,  
 Vous avez aujourd'hui retrouvé sur l'arène,  
 De l'ignorant fieffé, l'ineffable candeur.

Mais rien ne vous désarme et rien ne vous effraie ;  
 Comme un fier laboureur, tout droit suivant la raie.  
 Vous creusez le sillon où germera le grain.

Fidèles chevaliers du tableau, de la craie,  
 Qui, chaque jour semez, sans songer à la paie,  
 Vers l'an neuf, chers collègues, allez avec entrain !

S. Z.

VAUD

RÉGIME PROVISOIRE DES TRAITEMENTS ET CONTRIBUTIONS  
AUX CAISSES DE RETRAITE POUR LE DÉBUT  
DE L'ANNÉE 1948

L'Office du personnel nous communique :

« Les travaux importants nécessités par l'entrée en vigueur du statut (organisation des services, collocation des fonctionnaires dans les nouvelles fonctions, arrêtés d'application, etc.) ne seront pas terminés pour la fin de l'année ; il est donc impossible de fixer actuellement les nouveaux traitements des fonctionnaires pour janvier 1948.

En conséquence, dans sa séance du 15 décembre 1947, le Conseil d'Etat a décidé :

- a) dès janvier 1948 et jusqu'à ce que toutes les mesures d'application aient été arrêtées, la rétribution mensuelle nette (traitement ou salaire, allocation pour enfant et allocation complémentaire) du personnel de l'administration cantonale sera la même que celle dont il a bénéficié au mois de décembre 1947 ;
- b) les dispositions relatives aux traitements résultant du statut **auront effet retroactif au 1er janvier 1948.**

Sauf cas spéciaux, nous pensons que les nouveaux traitements seront fixés pour le mois de mars.

En ce qui concerne les caisses de retraite, le Conseil d'Etat a pris un arrêté le 15 décembre 1947 aux termes duquel, durant la même période provisoire, les contributions ordinaires et de 2 % sur les allocations seront de montants égaux à ceux prélevés à fin 1947 et versés à un compte d'attente. Les nouvelles pensions, rentes, etc., qui prendront naissance pendant cette période provisoire seront calculées sur la base du traitement assuré au 31 décembre 1947. En outre, de nouveaux magistrats, fonctionnaires et employés ne seront admis dans une des caisses de retraite que pour autant que leur affiliation ne provoque pas une aggravation du déficit technique, au regard des contributions prévues par les lois en vigueur. Cet arrêté sera publié prochainement.

L'Office du personnel est à disposition pour tous renseignements complémentaires. »

Donc, pendant quelques mois encore, nous continuerons à toucher notre traitement de 1947. Mais que les collègues qui pensent avoir à payer leur logement à la commune dès janvier prochain, ne s'effraient point. Il n'y a aucune raison pour que « l'effet rétroactif » ne joue pas dans ce cas. Nous vous renseignerons plus exactement à ce sujet lorsque nous aurons pris contact avec le Département de l'Instruction publique.

R. G.

COMMUNICATIONS DU COMITÉ CENTRAL

1. *Nouveaux candidats au C.C.* : Köhler Daniel, Echendens, présenté par la section de Morges ; Turrian Ernest, Marnand, présenté par la section de Payerne.

2. *Assemblée générale ordinaire* : notre assemblée annuelle coïncidant avec le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance vaudoise, nous avons jugé préférable de la reporter au **15 février 1948**.
3. Nous rappelons que les propositions des sections doivent être remises au Comité central à temps voulu afin de pouvoir figurer sur la liste des tractanda de notre assemblée générale ; dernier délai : 17 janvier 1948.

R. G.

### COMMUNICATION IMPORTANTE

#### à l'adresse des assurés de la Société vaudoise de secours mutuels

Le 16 juin 1947, le Conseil fédéral a promulgué une ordonnance sur l'assurance-tuberculose qui entraîne des modifications pour les assurés tuberculeux soignés en sanatorium.

Selon communication du Comité central les assurés bénéficient d'une durée d'indemnisation de 1080 jours dans l'espace de cinq ans pour les cures sanatoriales. Les prestations journalières allouées en cas d'hospitalisation sont augmentées de Fr. 3.— à Fr. 4.— pour les enfants, et de Fr. 4.— à Fr. 6.— pour les adultes. Les assurés qui ont bénéficié de l'assurance-tuberculose sur les bases actuelles conservent leurs anciennes indemnités pendant 5 ans, sans changement. L'assuré conserve ses droits aux prestations ordinaires même après une cure prolongée.

Ces charges nouvelles obligent à modifier le taux des primes de réassurance dès le 1<sup>er</sup> janvier 1948 selon le barème ci-après :

*Barème des primes de réassurance tuberculose dès le 1<sup>er</sup> janvier 1948.*  
*Assurance des frais médicaux et pharmaceutiques :*

Enfants de 1 à 14 ans : Fr. 4.— par année.

Adultes dès 15 ans : Fr. 4.— par année.

F. Petit.

**Section de Vevey.** — *Commission pour la révision de loi scolaire.* — Séance au Collège de la Veveyse, le mardi 13 janvier 1948, à 17 h.

**Yverdon.** — *Cinéma scolaire.* A l'issue d'une récente assemblée de la section pédagogique du district, en la salle paroissiale d'Yverdon, et sur l'initiative de M. A. Pitton, directeur des écoles primaires, deux promoteurs du cinéma scolaire dans le canton, MM. Ziegenhagen, maître prim. sup. au Mont, et Glaus Oscar, instituteur à Valeyres, sous Ursins, présentèrent à un auditoire captivé et enthousiaste, quatre films fort intéressants. Il appartint tout d'abord à M. Ziegenhagen, dans un exposé aussi suggestif que succinct, de faire ressortir tout l'intérêt que représente le film en tant que moyen d'enseignement. C'est dans la mesure où le film sera le plus judicieusement adapté au programme qu'il portera ses meilleurs fruits. Et M. Ziegenhagen de nous faire bénéficier de sa grande expérience en la matière. En outre, il fit remarquer dans quelle mesure le film peut apporter à la leçon des éléments qu'aucun autre moyen n'est susceptible de lui fournir. Après cet exposé convainquant,



M. Oscar Glaus, grand promoteur du film dans notre banlieue yverdonnoise, donna des renseignements très utiles sur les disponibilités actuelles de la centrale du film scolaire suisse, sur les conditions faites par cet organisme, sur les divers types d'appareils mis en vente dans le commerce et, point névralgique entre tous, sur la façon d'intéresser à la chose du film scolaire les autorités scolaires et municipales, afin de s'assurer leur appui financier. Toutes celles qui eurent l'occasion de participer à une semblable démonstration furent convaincues, affirme M. Glaus, du rôle éminemment pédagogique que peut jouer le cinéma scolaire bien compris. A notre tour de souhaiter à nos deux promoteurs, tout en les remerciant vivement pour leur dévouement, un plein succès dans la campagne qu'ils mènent en faveur du cinéma scolaire.

### CONCOURS DE L'ÉCOLE NORMALE

Mardi 23 décembre, les prix suivants ont été décernés pour les travaux de concours présentés en 1947 :

- Religion* : Mlle Lucie Serex (2me prix)  
Mlle Françoise Waridel (3me prix)
- Allemand* : Mlle Georgette Gobat (1er prix)
- Dessin* : Mlle Madeleine Pilet (1er prix)  
Mlle Marie-Louise Gonin (2me prix)  
M. Jean-Pierre Bovey (2me prix)
- Chant* : Mlle Paulette Beney (1er prix avec félicitations)  
Mlle Lucette Aebin (1er prix)  
Mlle Esther Schopfer (3me prix)

## GENÈVE

### UNION DES INSTITUTEURS GENEVOIS

#### SECTION DES MESSIEURS

Chers collègues,

La coutume veut qu'à cette époque de l'année on présente ses vœux à ses amis et connaissances, et c'est un plaisir auquel je ne veux pas manquer. Au nom du comité de l'U.I.G., je vous souhaite donc une année 1948 heureuse et si possible exempte de gros soucis.

Cette coutume veut aussi qu'alors on prenne de bonnes résolutions ! Pour vous faciliter la tâche, je vous en propose une qui n'est pas bien difficile à tenir : vous vous efforcerez, dans l'année qui commence, de redoubler de zèle pour votre association, d'assister régulièrement aux assemblées, de donner un peu de votre temps, déjà si rempli nous le savons, pour participer aux travaux des commissions qui s'occupent de tout ce qui intéresse notre profession.

Cela a l'air d'une boutade ou d'un sermon du père Chalande, et pourtant, chers collègues, combien c'en est éloigné et que le comité, dans votre intérêt, aimerait vous en voir prendre conscience !

Et voici déjà toute une série d'occasions qui vous permettront de montrer votre zèle.

### Assemblée générale ordinaire

Mercredi 14 janvier 1948, à 16 h. 45, Café de la Bourse,  
place de la Fusterie

#### Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière séance et communications du comité.
2. Rapport de la commission des prix et discussion.
3. Commissions à nommer ou à compléter :
  - a) Presse
  - b) Recrutement du personnel enseignant
  - c) Ecriture
  - d) Géographie de la Suisse
  - e) Reclassement de la profession
  - f) Cinéma scolaire
  - g) Incompatibilités.
4. Propositions individuelles.

#### Problème de l'écriture

Pour ceux qu'intéresse ce problème, voici quelques questions qui permettront de diriger les travaux de la commission.

1. De quelle façon le problème de l'écriture se pose-t-il à l'école primaire ? (Bienfaisance, rapidité.)
2. La réponse que vous donnez à cette question est-elle compatible avec l'emploi de l'écriture script ?
3. Sinon, à quel moment faut-il changer d'écriture ?
4. Avez-vous une suggestion concernant la nouvelle écriture à adopter et pouvez-vous indiquer un moyen de passage de l'écriture script à l'écriture liée ?
5. Estimez-vous que l'enfant doit sortir de l'école primaire avec une écriture définitivement acquise ou est-ce le rôle de l'enseignement secondaire de la lui fournir ?

#### Géographie de la Suisse

L'ouvrage actuellement en usage dans nos écoles étant épuisé, les Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande ont chargé M. Biermann d'élaborer un nouveau manuel. Notre département désire connaître l'opinion du corps enseignant sur ce sujet. Quelles sont vos propositions ? (Manuel ou fiches. Livre du maître. Ordre de présentation des cantons. Présentation de chaque canton. Illustrations. Questionnaires, etc.)

*Neuenschwander, président.*

#### LA GRANDE AFFAIRE DU COURS DE MONITEURS

Genève s'enorgueillit à juste titre d'être le siège de plusieurs institutions internationales. A mon avis, il en est une à laquelle on n'attache ici pas suffisamment d'importance et surtout dans les milieux du Corps enseignant. Quand je dis *n'attache pas suffisamment d'importance*, je devrais dire : à laquelle on ne **reconnait** pas l'importance qu'elle a en

réalité. Il s'agit du **Cours de Moniteurs pour Hommes d'Enfants** de la Grande Boissière. S'il s'agit d'une organisation spécifiquement genevoise, son importance et ses développements internationaux suffisent à lui donner le caractère auquel je me réfère plus haut.

Et aussi l'**idée** qui est à sa base.

Si j'ai accepté avec enthousiasme, en septembre 44, la proposition de feu André Oltramare de participer à la formation de ces moniteurs pour hommes d'enfants dans les pays libérés, c'est que je voyais là le plus beau moyen, le plus pur, le plus authentiquement généreux et efficace que nous puissions saisir nous, neutres tranquilles et épargnés, de venir en aide à ceux qui avaient souffert sans en être davantage responsables que nous, de la dernière catastrophe mondiale.

Or la guerre s'éloignant, et les pays retrouvant peu à peu leurs moyens propres d'organisation, il apparaît que le Cours de Moniteurs, loin de voir « baisser sa cote » se trouve être de plus en plus l'organisation qui non seulement permet de fournir du personnel de secours, mais de donner aux nations ayant souffert de la guerre des éléments leur permettant d'organiser leur pédagogie régulière selon les principes que notre situation privilégiée et l'intérêt que de tous temps nous avons porté à cet aspect des humanités, nous ont permis de mettre approximativement au point.

Non seulement les anciens élèves du Cours de Moniteurs sont chargés de diriger aux quatre coins de l'Europe des hommes et des camps d'enfants (ce qui est la tâche pour laquelle nous les préparons), mais la France nous envoie des instituteurs auxquels le Ministère de l'Éducation nationale confie des tâches spéciales, et Prague remet à un de nos anciens élèves la mission d'organiser et de contrôler un cours de moniteurs en Tchécoslovaquie selon le modèle de ce qui a été créé à Genève.

Le Cours de Moniteurs en est à sa sixième volée de jeunes gens et jeunes filles qui s'appliquent à tenir une maison en ordre, à comprendre les enfants, à s'initier aux travaux manuels, à prendre contact avec le circuit économique, qui viennent dans nos classes, suivent des cours, et surtout apprennent à sacrifier ce qu'il faut de leurs préoccupations personnelles pour créer (en six mois !) une communauté. Et la séance de présentation du dernier cours a bien révélé que *communauté* pour ces jeunes gens n'est point un vain mot. Hongrois, Italiens (et Italiennes !), Français, Tchécoslovaques, Roumains, Suisses et d'autres encore ont montré à la sympathique assemblée de leurs amis que l'espoir de voir un jour les nations s'unir peut n'être pas qu'une chimère.

Parmi les organisations dont le Don Suisse et l'O.S.E. assurent l'existence, le Cours de Moniteurs est certainement l'une des plus réussies et des plus efficaces, et Caritas, l'Alliance universelle des Églises, les Amis Quakers, l'institut Rousseau, le B.I.E., l'Unitarian Service Comitee, etc., ont tout lieu de se montrer satisfaits d'avoir accordé leur patronage à ce cours de la Grande Boissière pour qui l'Éducation Nouvelle est celle qui permettra de faire des hommes meilleurs pour un monde terrestre meilleur.

*Matile.*

**NEUCHATEL****REMERCIEMENTS**

L'initiative prise par le Comité central pour le versement au Fonds scolaire de prévoyance d'une contribution volontaire de Fr. 20.— par membre a été comprise et appuyée par l'immense majorité des collègues. Une somme de Fr. 9000.— a déjà été versée au Comité du Fonds. En plus, le caissier dispose encore d'environ Fr. 700.— ; c'est-à-dire que nous sommes très près des Fr. 10 000.— escomptés.

Le C.C. adresse à tous les souscripteurs ses vifs remerciements, avec mention spéciale aux retraités, dont l'apport tout à fait spontané a atteint le chiffre presque incroyable de Fr. 1002.—.

Une quinzaine de collègues n'ont pas cru devoir, pour des raisons diverses, s'associer à notre œuvre. Nous le regrettons : l'action eût certainement gagné à être unanime. Le résultat, cependant, nous sera favorable : notre geste a été très bien accueilli en haut lieu et nous savons que le Conseil d'Etat envisage, pour un proche avenir, une augmentation appréciable de l'allocation cantonale au Fonds scolaire de prévoyance.

« Aide-toi, dit le proverbe, le ciel t'aidera. »

Nous nous sommes aidés, dans la mesure de nos moyens.

S. Z.

**SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE JURASSIENNE****APPEL A TOUS LES MEMBRES**

On parle déjà moins d'un 26<sup>e</sup> canton et ce, malgré l'apparition d'un nouveau drapeau à la crose d'évêque !

Est-ce à dire que les revendications jurassiennes ont cessé d'exister ?

Pour être moins spectaculaire, l'activité du « Comité de Moutier » n'en est pas moins réelle.

Ce « comité » émane des trois grandes associations jurassiennes : L'Emulation, Pro Jura et l'ADIJ.

L'Emulation jurassienne organise, en ce début de l'an, une grande enquête sur le malaise qui existe dans le Jura et qui s'est manifesté en septembre dernier, au lendemain du vote malheureux du Grand Conseil bernois, évinçant un Jurassien qui nous tient à cœur, d'une haute fonction publique, sous le seul prétexte qu'il était Jurassien.

Cette enquête porte sur 9 points dont un seul, le point 7, intéresse notre association pédagogique. Le voici :

**7. Le Jura et la question scolaire :**

- a) *L'Université de Berne* (chaires de langue française, équivalence des semestres faits dans les universités romandes et étrangères).
- b) *Les Ecoles supérieures* du Jura (Ecole cantonale, Ecoles normales, Eccles secondaires, organisation ; programmes d'enseignement).



- c) *Les Ecoles primaires jurassiennes.*
- d) *Les Ecoles officielles de langue allemande dans le Jura.*
- e) *Les Ecoles privées de langue allemande* (subventions de l'Etat et des communes).
- f) *Conseil scolaire et inspectorat jurassien.*

L'Emulation nous demande un rapport sur ces divers points jusqu'au 15 janvier, délai qu'elle a bien voulu retarder de 15 jours sur notre requête.

Le Comité général S.P.J. est convoqué pour le 24 janvier afin d'arrêter les termes du rapport et le soussigné a accepté d'en rédiger l'avant-projet.

C'est la raison pour laquelle, désirant parler au nom de tous, il s'adresse à tous les membres de la S.P.J. pour leur demander de lui envoyer, sans tarder, leurs suggestions. Une revendication, une idée, un rappel, jetés sur une simple carte postale, et il aura de la matière à classer et à ordonner. Il ne pourra tenir compte que des vœux qui lui parviendront avant le 21 janvier. Il a aussi besoin de quelques heures pour préparer son travail !

Il semble, à première vue, que tout ne soit pas mauvais dans notre système scolaire. N'y a-t-il pas, toutefois, des domaines dans lesquels nous pourrions réclamer une certaine autonomie sans que cela gêne en rien à l'ensemble du canton ? Voyons dans quelle situation se trouve le Xe arrondissement scolaire depuis tantôt deux ans. M. l'inspecteur Baumgartner est nommé municipal (il est aujourd'hui maire de Bienne, ce dont nous le félicitons chaudement !) et donne sa démission. Durant quelques mois, il cumule les deux fonctions, puis l'Etat, après mise au concours, charge l'inspecteur du XI<sup>e</sup> arrondissement de s'occuper des deux arrondissements, provisoirement, bien entendu. N'y a-t-il pas là quelque chose qui ne tourne pas rond ? Il ne s'agit ici pas d'une critique des personnalités, cela est évident, mais l'Etat — on doit le constater — n'arrive pas à nommer un inspecteur jurassien et tergiverse à journées faites ? Qui le manœuvre ? Au nom de qui ? Une vieille revendication de la Commission pédagogique jurassienne était la création d'un Conseil scolaire jurassien, qui prendrait la responsabilité des affaires scolaires jurassiennes, afin que les Jurassiens aient l'impression d'être gouvernés par des Jurassiens, au moins dans les questions qui touchent de si près à leur langue et à leur culture. Qu'en pense-t-on aujourd'hui ?

Il y a certes d'autres questions et seul, nous ne saurions songer à toutes.

Chers collègues, vous avez une belle occasion de dire ce que vous avez sur le cœur, et de le dire, sur le ton de la confiance, à celui que vous avez chargé de présider aux destinées de la S.P.J. durant 4 ans. Ecrivez-lui vite ; il vous en sera reconnaissant.

Bienne (Coteau 30), 3 janvier 1948.

*Chs. Jeanprêtre.*

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### L'arboriculture valaisanne

*d'après une documentation fournie par la station de Châteauneuf*

Depuis longtemps, les fruits du Valais se distinguent par un cachet et une qualité difficiles à surpasser pour les pommes et les abricots notamment.

La vallée du Rhône, sur une distance d'environ 200 km., convient à la culture des fruits à cause :

1. De la nature du sol — alluvions.
2. Du climat.

**Bas-Valais** (de St-Gingolph à Martigny) —> climat lémanique — ciel brumeux — humidité —> ne permet que la culture des variétés recommandées au bord des lacs et sur le Plateau.

**Le Centre** (Martigny-Sierre) —> climat sec — insolation intense — grêle très rare —> favorisé — permet la culture des spécialités valaisannes : reinettes du Canada, Franc roseau — Abricot Luiset.

**Haut-Valais** (Sierre-Brigue) —> présente en général —> mêmes avantages, mêmes possibilités que le Centre.

**Les vallées latérales** —> jouissent du même climat que leur zone respective. —> Production fruitière jusqu'à 1200 m. d'altitude et au delà.

Une autre distribution géographique produit des catégories de fruits différentes qui ont chacune leurs qualités propres, surtout quant à la conservation :

1. *Fruits de plaine.* Terrains fertiles, saturés par les infiltrations du Rhône en été — fruits superbes, aqueux, maturité précoce, conservation difficile.

2. *Fruits de coteau.* La culture ne peut se concevoir sans irrigation et abondant arrosage — certaines communes ont fait des frais énormes pour aller chercher l'eau parfois à 30 km. et l'amener par des bisses. — Fruits plus petits en général. — Saveur plus riche. — Conservation assurée.

3. *Fruits de montagne.* Coloris très vif. — Très savoureux. Conservation de longue durée ; par ex. la pomme Grand-Alexandre, quelconque en plaine, excellente en montagne. — Maturité : septembre-octobre ; se conserve jusqu'en mars.

**Création de l'arboriculture valaisanne = Cinquante ans d'efforts persévérants.**

*Premiers obstacles à vaincre :*

1. S'assurer des possibilités d'écoulement d'une importante production fruitière.



2. Connaître les goûts du public pour planter si possible des variétés particulières au Valais, des spécialités.
3. Adapter ces variétés aux différentes régions du Valais ; pour cela étudier la composition du sol de diverses régions et connaître les exigences des variétés. — Culture d'essai.
4. Défricher, assainir et aménager les terrains marécageux de la plaine du Rhône.
5. Endiguer le Rhône et certains de ses affluents pour éviter les inondations dévastatrices.
6. Posséder des trains rapides pour que les fruits puissent se vendre le lendemain de la cueillette sur le marché des villes suisses allemandes.
7. Enseigner les cultures nouvelles et lutter contre l'esprit routinier des populations.
8. Organiser une association des producteurs pour centraliser les expéditions et fixer les prix.

Ces obstacles n'ont pas été vaincus en un jour.

### **Développement de l'arboriculture fruitière**

#### **Avant 1880 :**

La plaine du Rhône marécages, ruisseaux et mares. — Buissons — graviers entraînés par les inondations — villages misérables — populations arriérées — cultures peu prospères — pauvreté — manque d'hygiène — maladies — routine.

Quelques plantations fruitières faites au hasard par quelques cultivateurs intelligents, véritables pionniers



à **Sion** et surtout à **Saxon**.

Le marché local absorbe d'abord toute la production. Puis les pommes du Valais paraissent sur le marché des cantons voisins ; elles se font remarquer par un épiderme et un coloris plus parfaits que ceux des pommes d'autres régions.

La Reinette du Canada — qui ne s'adapte qu'en de rares régions de la Suisse — connaît un grand succès.

Elle est très demandée et cet indice heureux oriente les producteurs.

#### **Dès 1880 :**

Au point de vue commercial, la production fruitière prend une réelle importance.

Le mouvement est lancé ; l'écoulement est facile, puisqu'aucune concurrence étrangère n'intervient. Aux expositions nationales, les fruits valaisans sont une révélation.

Les efforts de *l'Ecole d'agriculture d'Ecône* forment des pionniers qui plantent de grands vergers. Cependant l'éducation professionnelle et la technique de la culture laissent encore beaucoup à désirer.

**Dès 1915 :**

Les pouvoirs publics décident de contribuer au développement de la culture des fruits et des légumes en prenant des mesures fort utiles :

1. Création de cours d'arboriculture accessibles à tous.
2. Organisation de cours pratiques itinérants dans les communes.
3. Institution de concours de plantations.
4. Versement de primes de bonne tenue aux pépiniéristes.

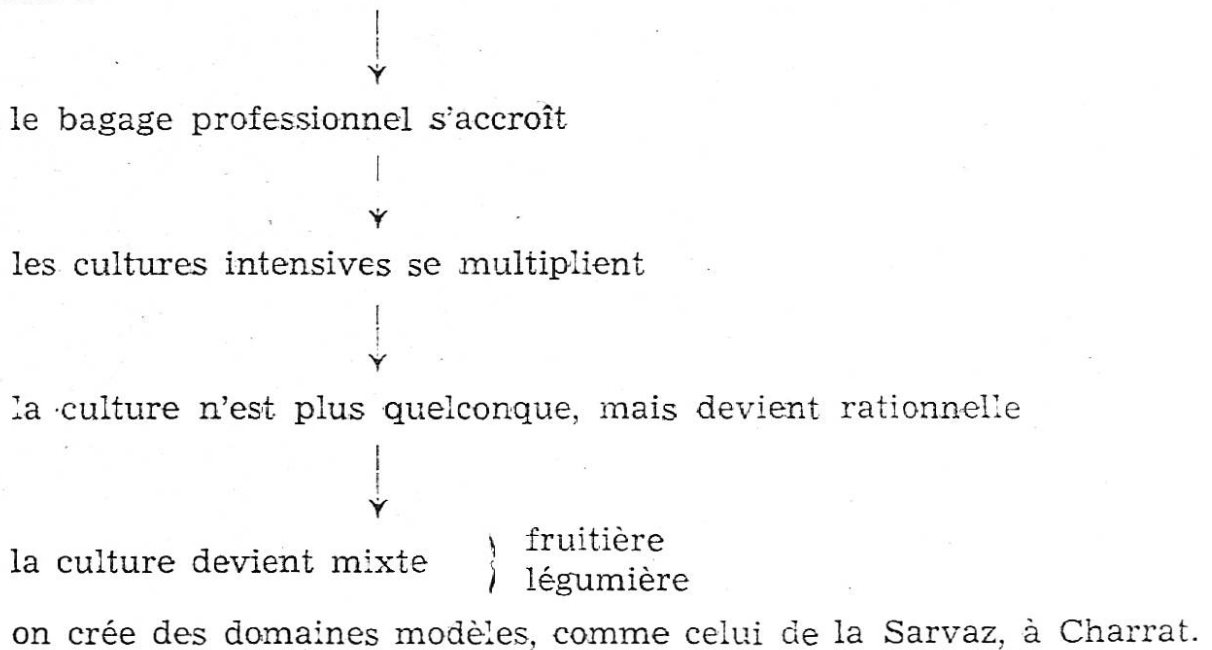
**Résultats :**

On évolue vers la culture intensive : le sol aux fruits !

L'exportation des Reinettes du Canada est amorcée (Français et Italiens en sont friands).

**Dès 1923 :**

Un événement important : Création de *l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf*, avec 3 stations : 1) d'arboriculture ; 2) d'entomologie ; 3) d'horticulture.



L'assainissement, l'aménagement de la plaine du Rhône se poursuivent à un rythme accéléré grâce à un magistrat énergique : M. le conseiller d'Etat Troillet. — Grand animateur de la mise en état et de la transformation de terrains toujours plus étendus. Le canton du Valais donne un bel exemple de ténacité et de colonisation intérieure.

**En 1928 :**

fondation d'une *Société valaisanne de pomologie* —> conférences émulation.

Les efforts sont conjugués et dirigés pour aboutir à l'élaboration d'une même méthode dans tout le canton

pour la technique de la culture	}	production écoulement contrôle des fruits (institué par la Fruits-Union Suisse, siège à Zoug)
---------------------------------	---	---

Création :

de syndicats locaux ou régionaux de producteurs	}	forment ensemble l' <i>Union valaisanne des producteurs de fruits et légumes</i> , avec un <i>Office central</i> (à Saxon) chargé de défendre les intérêts de tous.
de l'Association des expéditeurs		

Une commission des prix fixe les cours du marché.

### Les grands problèmes à résoudre

1. *La lutte contre le gel.* La protection obtenue par les chaufferettes alimentées au mazout est efficace, si l'on possède un matériel suffisant — pendant la guerre, le mazout a fait défaut.

La solution pratique et propre : des foyers chauffés à l'électricité ! (impossible à réaliser aujourd'hui).

2. *La lutte contre la concurrence étrangère*

pour cela, il faut augmenter le rendement ———→ quantité  
qualité.

Grâce aux conditions du milieu, le Valais peut égaler, voire surpasser la production étrangère :

1. par des soins appropriés,
2. par l'augmentation des rendements encore insuffisants par rapport au nombre d'arbres,
3. par l'augmentation des superficies de plantations (aujourd'hui encore des pelles mécaniques ronflent et défoncent des terrains en friche, qui seront convertis en champs, puis, d'ici quelques années, en culture fruitière.

Les trois stations de *Châteauneuf* veillent à la production et au développement des cultures ; elles enseignent, renseignent, orientent et conseillent ceux qui désirent se vouer à l'arboriculture.

### Un arbre apprécié : l'abricotier

L'abricotier du Valais, qui s'est acquis une juste réputation, a été importé vers 1880 par un cultivateur français ; son adaptation se révéla parfaite à Saxon et dans la région environnante ; aussi prit-elle une rapide extension. Si cette espèce, la variété *Luiset* surtout, se montre généreuse, elle exige un climat et une situation très particuliers.

*Sa région de prédilection —→ de Martigny à Riddes*

Les coteaux de la rive gauche lui conviennent, c'est-à-dire là où il ne reçoit pas les rayons du soleil levant. (Sur la rive droite, plus ensoleillée, il s'adapte mal ou pas du tout.)

Les situations exposées aux courants lui sont favorables ; ces souffles, en effet, provoquent une évaporation rapide de toute l'humidité persistant sur la végétation et empêchent ainsi la germination des spores de cryptogames qui sont l'origine de taches noires et verruqueuses (dépréciation du fruit).

Souvent, le gel surprend sa floraison précoce (dès fin mars), d'où destruction partielle ou presque totale d'une récolte. Il suffit d'une belle nuit calme, d'un firmament pur et étoilé, et le matin, après quelques heures de soleil, le paysage a changé : les blanches corolles sont devenues rousses. D'autres fois, c'est après la floraison (nouaison) que les grands froids détruisent les boutons floraux.

L'abricotier est en outre de nature capricieuse ; fréquemment, sans cause apparente, des branches ou l'arbre tout entier se dessèchent subitement ; en pleine végétation, il est comme frappé d'apoplexie. Souvent aussi, il ne se réveille pas au printemps. Ces défauts sont compensés par sa générosité et sa précocité au rendement.

Les récoltes d'abricots vont de 500 000 kg. à 4 800 000 kg. soit 5 à 35 kg. par arbre et par an (sa moyenne annuelle générale pendant 12 ans, environ 18 kg.). On compte un maximum de rendement de 1/2 kg. par mètre carré. Remarquons que les plantations d'abricots sont généralement combinées avec d'autres cultures intercalaires : fraises, asperges, ou autre. Un abricotier adulte peut rapporter suivant l'année de 50 à 150 kg. On en voit qui donnent jusqu'à 300 kg. et plus.

**Rendements du verger valaisan**

Les quantités produites au cours de quelques années sont les suivantes (chiffres tirés des rapports annuels publiés par l'Office central de l'Union valaisanne des producteurs de fruits et légumes, dont les 9/10 approximativement ont été expédiés).

	1940	1941	1942	1943	1944
	kg.	kg.	kg.	kg.	kg.
Asperges	418,000	316,000	376,000	377,000	387,915
Fraises	1,888,000	2,035,000	1,301,000	2,165,000	1,972,783
Pommes	7,605,000	4,685,000	7,012,000	8,833,900	12,166,301
Abricots	1,850,000	4,317,000	1,300,000	4,387,000	4,810,751
Poires	2,006,000	1,826,000	2,562,000	3,378,000	4,060,682
Cerises	57,000	92,000	137,000	131,490	282,948
Prunes	872,000	16,000	447,000	779,300	498,190
Raisins	1,900	—	410,000	243,000	226,426
Autres fruits	1,577,000	319,000	474,000	572,500	850,639
Tomates	—	311,000	915,000	725,600	851,165
Choux-fleurs	94,000	195,000	284,000	149,600	215,665



Ainsi les tableaux oscillent entre 14 et 26 millions de kilos. En examinant ces chiffres on peut se rendre compte des différences constatées d'une année à l'autre ; les circonstances atmosphériques en sont la cause ; 1938 a laissé le triste souvenir de récoltes détruites par le gel, mais le Valaisan ne se décourage pas pour autant, il persiste. Ces chiffres iront en augmentant pour les fruits à pépins particulièrement ; quant à l'abricotier la progression ne sera pas aussi constante, car il faut compter avec les nombreux cas de dépérissement contre lesquels nous sommes impuissants jusqu'ici.

En 1926, le **premier recensement** des arbres fruitiers en Valais accusait 900,000 arbres dont 700,000 en rapport. Depuis, les plantations se sont fortement développées, en arbres nains principalement.

On a estimé la moyenne des **plantations annuelles** :

**de 1916 à 1926** à 30,000 arbres ; **de 1926 à 1930** à 45 000 arbres ; **de 1930 à 1940** à 70,000 arbres et plus, par année dont 20,000 abricotiers et 15,000 pommiers tiges, le reste en nains, c'est-à-dire que, depuis 1926 à ce jour, leur nombre a plus que doublé pour les hauts-vents ; quant aux nains, ils se plantent par dizaine de milliers chaque année.

Les statistiques officielles du Valais donnent par arbre tige en rapport et par an, pour une période de 12 ans, des moyennes oscillant pour les pommiers entre 3 et 35 kg. correspondant à des récoltes allant de 550,000 kg. (1930) à 7,500,000 kg. (1940). La moyenne par arbre et par an pour cette période de 12 ans se monte à environ 19 kg.

Apparemment c'est peu, car beaucoup d'arbres donnent de 300 à 700 kg. et plus, mais il faut tenir compte de tous les sujets nuls, douteux ou négligés, or ils sont encore trop nombreux. Ajoutons encore les années déficitaires par suite de gel.

Dans les cultures homogènes, c'est-à-dire celles non disséminées, occupant complètement un terrain il faut calculer le rendement au m<sup>2</sup>. Toujours pour une période de plusieurs années, lorsque nous obtenons 1 kg. par m<sup>2</sup> et par an, nous devons être satisfait. En culture intensive en nains, 2 kg. par m<sup>2</sup> sont un maximum, ceci pour les fruits à pépins.

Ces rendements sont susceptibles de forte augmentation ; on n'y parviendra que par l'application de soins appropriés et réguliers et par la connaissance parfaite de l'adaptation des porte-greffes aux différents milieux, là réside la difficulté et c'est précisément dans ce domaine, d'une importance capitale, que les arboriculteurs valaisans auront à travailler à l'avenir.

Adapté par A.C.

## MIETTES D'HISTOIRE

### Le canal d'Enteroches

*M. Paul-Louis Pelet, docteur ès lettres, vient de faire paraître un ouvrage remarquable sur « Le canal d'Enteroches, Histoire d'une idée »<sup>1</sup>. L'auteur éclaire tout un passé de notre vie économique jusqu'ici peu connu. Nous avons pensé utile de donner un aperçu de cette recherche puisque l'idée demeure et intéressera encore l'opinion publique.*

<sup>1</sup> F. Rouge & Cie S. A., Lausanne 1946, éditeur.

En 1635, LL.EE. de Berne reçurent un mémoire proposant de joindre le Léman au lac de Neuchâtel, par un canal traversant leur territoire. L'auteur en était Elie Gouret, seigneur de La Primaye, gouverneur des princesses du Portugal. Ce gentilhomme qui vivait en Hollande avait quitté l'état militaire pour s'initier à l'hydraulique. Traversant l'Helvétie de Bâle à Genève, il contempla avec étonnement la vaste plaine de l'Orbe qui rappelait celles de Hollande par les horizons qu'elle ouvrait, mais contrastait avec elles par son abandon : pas de cultures, pas le moindre hameau, des marais où de maigres troupeaux trouvaient à peine leur pâture. Et pourtant, la Suisse restée à l'écart de la guerre de Trente Ans, était prospère et apparaissait « comme un paradis sur terre, où chacun vivait en sécurité sous sa vigne et son figuier ». En Hollande, le remède eût été vite trouvé et appliqué sans délai : quelques fossés d'assèchement se déversant dans un canal auraient suffi à rendre la plaine fertile et habitable.

Gouret séjourna à Genève et étudia la région du Mormont. Il lui parut possible de joindre les deux lacs. La cluse d'Entre-Roches, comme on l'appelait, était assez large pour permettre le passage d'un canal. Au couchant, le bief du Moulin Bornu joignait déjà les deux bassins ; la gorge passée, il suffirait de conduire jusqu'au Léman un canal de dérivation par la Venoge ; quant à la traversée de la plaine de l'Orbe, elle semblait un jeu.

Il est intéressant de remarquer pourquoi la Hollande va, elle aussi, donner son appui à ce projet. Pays en plein essor économique ; Amsterdam comptait 100 000 habitants en 1622 ; c'était le plus grand port de la chrétienté. Sa flotte, la plus forte d'Europe, avec ses treize mille vaisseaux, croisait dans toutes les mers. Mais l'Espagne luttait contre cette expansion ; les corsaires causaient de graves préjudices aux armateurs ; le passage de Gibraltar était dangereux. Aussi les Hollandais cherchaient-ils une route commerciale terrestre vers les Indes. La création d'une voie ininterrompue de navigation de Hollande à la Méditerranée faciliterait le commerce avec le centre du continent et celui avec l'Italie, qui se faisait déjà en partie par les cols alpins.

Notons encore que la Suisse et la Hollande entretenaient des relations amicales. Le calvinisme s'y était implanté ; Genève était admirée et vénérée comme la « mère du calvinisme hollandais » et la « pépinière » où croissaient ses prédicants. Professeurs et étudiants des deux pays avaient de fréquents rapports. Des Suisses avaient des capitaux dans des compagnies hollandaises. Si les Pays-Bas exportaient chez nous des draps fins, des drogues, des épices et du tabac, ils importaient des soieries de Zurich, du papier et des passementeries de Bâle, des ardoises de Glaris. Echanges qui se développeraient si les communications s'amélioraient.

Le gouvernement bernois étudia le « Mémoire touchant la navigation sur les deux lacs de Lausanne et d'Yverdon » et en discuta les clauses. Passons sur les multiples questions de tracé, d'indemnités aux tiers, de règlement d'exploitation, de juridiction, de financement, etc.



Les affaires ne traînèrent pas ; deux ans avaient suffi pour arriver à un accord. Le seigneur de La Primaye s'était mis en quête d'actionnaires ; il en trouva principalement en Hollande, à Berne, à Genève et dans le Pays de Vaud.

Les travaux commencèrent en 1638, à Yverdon. Les terrassiers étaient des gens des environs ; les techniciens, les charpentiers spécialisés dans la construction des barques et des écluses, des Hollandais.

En été 1640, les ouvriers atteignirent l'extrémité méridionale de la plaine de l'Orbe. Les dimensions du canal étaient modestes : 5,28 m. de largeur en surface, 2,93 m. au fond, 2,35 m. de profondeur maximum. Il avait fallu construire plusieurs écluses qui étaient entièrement en charpente. « Les portes, d'un seul tenant, s'appuyaient sur un seuil formé d'un énorme madrier en chêne. La porte était suspendue entre de hauts montants à deux lourdes chaînes qui s'enroulaient sur un treuil à plusieurs mètres du sol. Pour le manœuvrer, les mariniers s'agrippaient à un immense volant d'environ cinq mètres de diamètre, muni d'un hérisson ».

La traversée de la faille fut beaucoup plus longue qu'on ne l'avait escompté. Si on avait mis deux ans pour atteindre Entreroches, il en fallut huit pour gagner Cossonay. Ces 8,4 km. nécessitèrent l'établissement de cinq écluses. Et la nature fit des siennes ! Un éboulement causa un retard d'une année et des dépenses énormes ; des pluies interminables gênèrent les travaux. Il restait encore 12 km. pour atteindre le lac, avec une dénivellation de 59 m., un minimum de 40 écluses à construire.

On comprend que dans ces circonstances, la situation financière de la société ait été sérieusement ébranlée et que les prêteurs se soient inquiétés. L'énergie et la volonté de Daniel Morlot<sup>1</sup> sauvèrent l'entreprise. On décida d'exploiter le canal jusqu'à Cossonay quitte à reprendre les travaux si l'affaire se montrait rentable. Disons tout de suite qu'elle ne fut jamais brillante. C'est trente ans après le commencement des travaux que l'on put partager les premiers bénéfices. Le retard dans le paiement des intérêts fut constant et les initiateurs s'y ruinèrent.

Le canal a été exploité de 1639 à 1829, soit cent quatre-vingt dix ans. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, on abandonna la partie supérieure du canal et la navigation s'arrêtait à Entreroches.

A Yverdon s'élevaient des entrepôts et des chantiers. Aux principaux ports d'accès Penthalaz, Entreroches, Talan (Ependes), Yverdon, on construisit des ports, avec halles, des maisons pour les commis. Le personnel devait savoir lire et écrire pour être capable d'établir les comptes ; on lui demandait aussi de savoir réparer les écluses. Ces commis furent, au début, des notaires ou des maîtres charpentiers. Les bateliers, en équipes de trois hommes par bateau, un maître et deux

---

<sup>1</sup> Bailli de Morges, colonel des troupes vaudoises dans la Guerre des Paysans et dans la première de Villmergen, seigneur de Bavois, membre du Petit Conseil, puis banneret.

compagnons, étaient engagés à l'année. L'entreprise avait aussi besoin de maçons, de serruriers, de cordiers, de manœuvres. Les frais d'entretien grevaient le budget. Chaque année, il fallait curer le fossé, recharger la terre, réparer les chaussées, rebâtir des pans de muraille.

Pour construire les premiers bateaux, les propriétaires avaient fait venir des charpentiers hollandais ; à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la main-d'œuvre indigène suffit. Les embarcations étaient à fond plat, à poupe carrée, à proue pointue, sans gouvernail ; on les dirigeait à l'aide d'une gaffe. Elles mesuraient environ 20 m. de long. Il en circulait une douzaine sur le canal.

Normalement, un convoi mettait un jour pour parcourir la distance Cossonay-Entreroches et un second pour atteindre Yverdon. La sécheresse, les inondations et le gel entravaient la navigation. Les mois les meilleurs étaient novembre et décembre. Ceux d'été, de juin à septembre, laissaient chaque année le canal désert. On en profitait pour effectuer les réparations nécessaires.

En restant inachevé, le canal n'a pas bénéficié du transit international. Ses principaux clients furent des propriétaires de vignes de Lavaux et de La Côte ou de proches voisins situés dans la région entre Morges et Yverdon. Orbe et Berne étaient des centres importants. Les bateaux pouvaient atteindre Soleure, Olten et même Bâle.

Quelles marchandises transportait-on ? Essentiellement du vin, du sel et des céréales. Le vin constituait le 35 %\*, mais il varie énormément d'une année à l'autre. Une mauvaise vendange produit un affaïssissement des recettes. Le sel provenait de Salins, en Franche-Comté et de Bex principalement.

Les magistrats, les baillis se rendant dans leur baillage, les pasteurs changeant de paroisse utilisaient aussi les barques... mais comme déménageuses.

Les causes de la décadence du canal ont été nombreuses. Le fait qu'il n'a jamais été achevé d'abord. Ensuite, les difficultés financières qui ont compromis d'emblée l'entreprise. Il faut mentionner aussi la dévaluation de 1652, qui succéda à la Guerre de Trente Ans. Le gouvernement bernois abaissa brusquement sa monnaie de cinquante pour cent. La valeur des prêts étrangers augmenta du double. L'amélioration du système routier français diminua l'importance du transit et du commerce à travers notre pays. « Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les toiles de St-Gall qui se vendaient en grande quantité à la foire de Beaucaire trouvèrent elles aussi leur compte à utiliser les routes françaises. Les retards y étaient moins considérables, les accidents plus rares, les péages moins nombreux que par les lacs et les routes de notre pays ».

En 1828, le Grand Conseil vaudois refusa le rachat, pour 26 000 fr. Une année après, l'exploitation cessa. On essaya de maintenir en état le canal, avec l'espoir de trouver un jour une nouvelle formule. Puis l'on vendit le matériel et les constructions. Mais en dix ans, les frais d'entretien avaient mangé tout le capital retiré de la vente des biens mobiliers et immobiliers.

La liquidation eut lieu en 1839. L'ancien fossé allait devenir un canal d'assainissement.

L'idée d'Elie Gouret, seigneur de La Primaye, soutenue par LL. EE., a demeuré au cours du XIXe siècle et elle demeure ! M. Pelet retrace les projets élaborés depuis un siècle et il conclut par ces lignes : « Toutes les fois qu'un pays a cherché à étendre son influence économique en Europe occidentale, il s'est intéressé au canal transhelvétique. Les amis de Choiseul songèrent un instant à reprendre l'effort des Hollandais. Le Directoire et l'Empire imposèrent l'achèvement du canal. Le Troisième Reich en intégra la reconstruction dans son programme d'un ordre nouveau.

« Un idéaliste comme Sellon avait espéré en faire un facteur de paix en Europe. Il pourrait devenir un facteur de prospérité. »

*H. Jeanrenaud.*

**Avis aux collègues vaudois.** Notre prochain numéro contiendra quelques textes destinés à être dits à la cérémonie du 24 janvier.

## BIBLIOGRAPHIE

**Le canard doré**, par Alice Coléno. Un volume in-8 carré, avec des dessins dans le texte de R. Hafner et couverture en couleurs, relié Fr. 5.50. Librairie Payot, Lausanne.

Après la publication de deux recueils de contes classiques, ceux de Grimm et ceux d'Andersen, la Nouvelle Collection illustrée pour la jeunesse vient de s'enrichir d'une œuvre moderne et vraiment originale. C'est un conte composé de plusieurs tableaux et qu'on ne saurait résumer tant il semble n'obéir qu'aux lois de la plus complète fantaisie. L'originalité de ce conte consiste justement dans ce mélange de comique et de drôlerie et d'exquises touches poétiques, car la description de la nature accompagne sans cesse le récit. Tous les enfants ne mordront peut-être pas à ce livre exubérant dans sa fantaisie, mais ceux qui l'aimeront devront le relire souvent ; ils y découvriront chaque fois des choses nouvelles.

**Formules mathématiques**, par le Dr Wendling. — Les Editions Novos S.A. à Lausanne nous donnent aujourd'hui, en langue française, l'ouvrage du Dr Wendling, publié tout d'abord en allemand.

Ce petit recueil, d'un format commode, est un résumé très clair et complet des formules utilisées couramment en algèbre, en géométrie, en trigonométrie et dans les mathématiques supérieures.

Quelques figures très simples aident à bien comprendre le texte. Ce livre sera donc un auxiliaire précieux pour les élèves des gymnases, les étudiants en sciences, les ingénieurs et tous ceux que leur profession appelle à résoudre des problèmes techniques. Nous le leur recommandons vivement.



# **Ecole suisse de Céramique**

*Chavannes-Renens (près Lausanne)*

Apprentissage: 3 ans  
Certificat fédéral de capacité

*3 sections*

**TOURNAGE  
MODELAGE-MOULAGE  
PEINTURE**

Inscription jusqu'au 10 février 1948, dernier délai  
L'année scolaire commence le 12 avril 1948  
Renseignements et programme auprès de la Direction de l'Ecole

*Dans un centre industriel,  
dans un cadre spécialement conçu pour vous, vous pouvez faire un*

## **APPRENTISSAGE de MÉCANICIEN et de MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN**

et acquérir de solides connaissances techniques en étant en contact direct et permanent avec

**un ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique  
fédérale  
des techniciens électriciens  
des professionnels**

qui mettent en commun leur grande expérience acquise dans les domaines de la mécanique générale, de l'électricité, des machines-outils, des chemins de fer, de l'automobile et de l'aviation, qui, sur des machines et un outillage modernisés, vous enseigneront méthodiquement la pratique de votre métier tout en assurant à

## **l'Ecole Professionnelle d'Yverdon**

l'activité industrielle qui en est la sève et le principal facteur de réussite.  
Inscriptions et renseignements auprès du directeur.

**Délai d'inscription: 20 février 1948.**

*La Municipalité d'Yverdon*

**m. p. FOETISCH** 6 RUE DE BOURG, LAUSANNE  
PIANOS }  
RADIOs } neufs et d'occasion - LOCATIONS  
HARMONIUMS }

MUSIQUE - GRAMOS - DISQUES



Chaussures d'intérieur  
Après-ski  
Sandales, sandalettes  
Week-end, sports

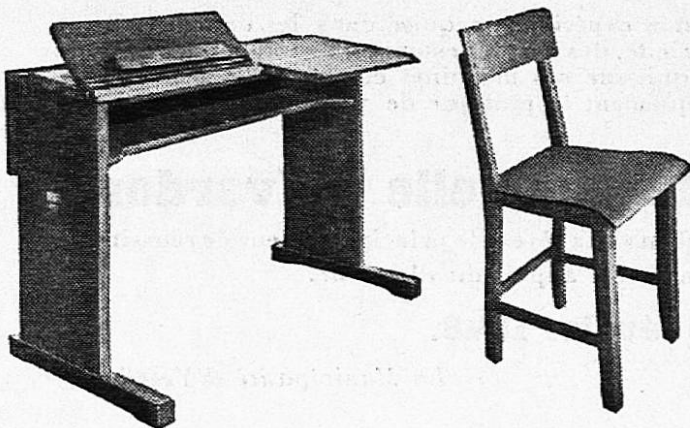
**Manufacture Veveysanne de Pantoufles S.A. Vevey**

Un bon cigare  
de l'industrie romande  
**Cigare de Monthey**  
fort et léger

**DE LAVALLAZ & Cie S.A., MONTHEY**



LA MAISON  
DU BON VIN  
MONTREUX



**Hunziker Söhne**

**THALWIL**

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école  
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**  
**tables d'écoliers**  
à des conditions avantageuses  
Demandez nos offres

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur: André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin: G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces:

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S.A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 10.50; Etranger Fr. 14.-

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique



